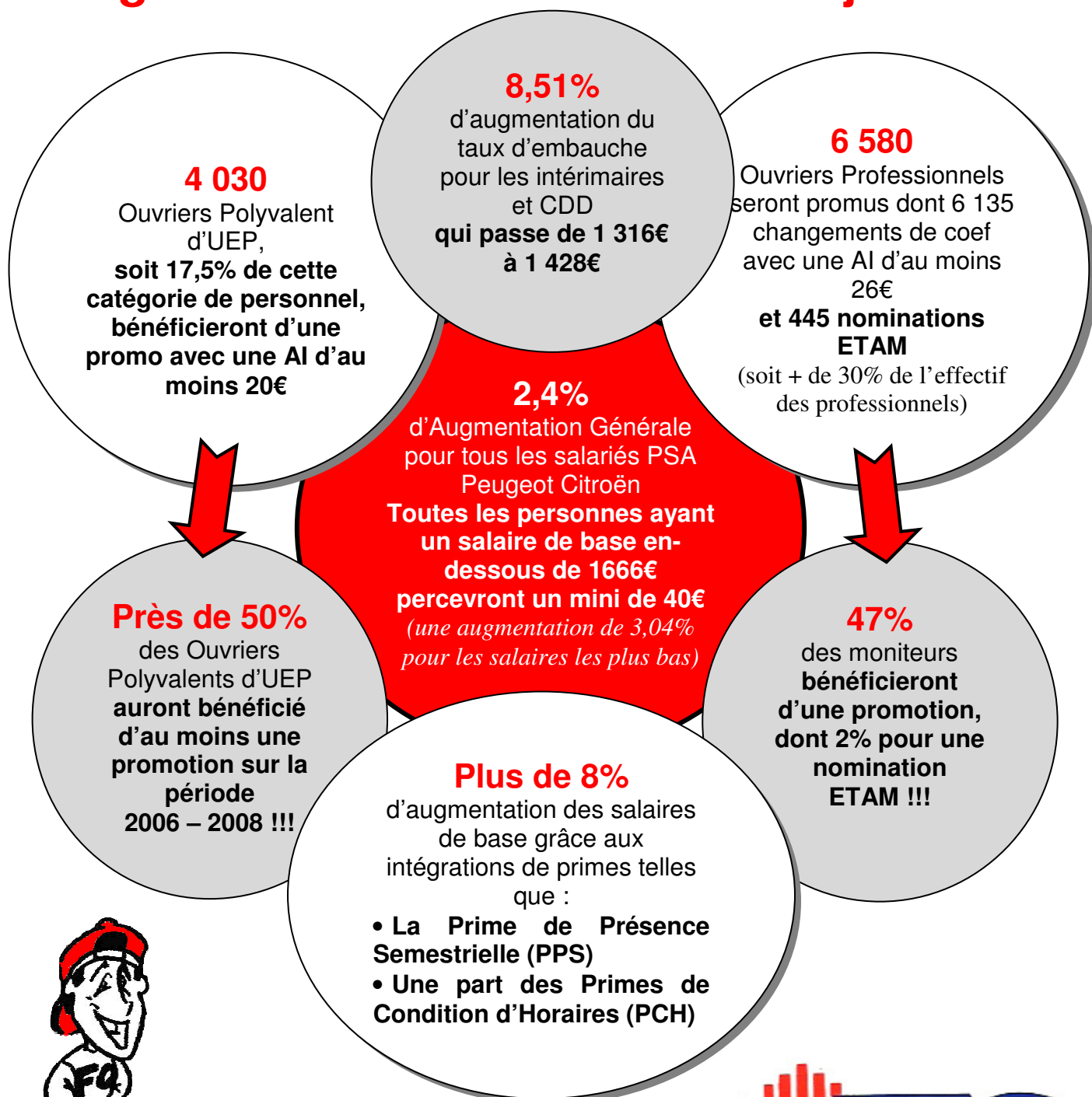


SALAIRES 2008

**Force Ouvrière
signe l'accord !**

23 janvier 2008

Augmentation des salaires au 1^{er} janvier !



Toutes les mesures prévues dans cet accord, trouveront leur application sur la fiche de paie de février 2008 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008



PEUGEOT CITROËN · MULHOUSE

La force de l'indépendance

Une fois, les négociations terminées, les organisations syndicales ont 4 possibilités :



La position confortable, mais hypocrite :

Ne pas signer, quand on est certain qu'un autre syndicat responsable le fera.

Plus fort et plus hypocrite encore:

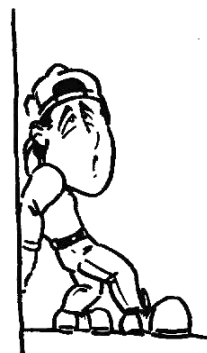
Ne pas signer et ne pas combattre. Cela permet d'encaisser les augmentations, de dire que c'est de la faute des autres si on n'a pas obtenu plus. Mais c'est prendre les salariés pour des imbéciles !

A FO, on est d'accord et on signe, ou on est contre et on lutte. Cela a le mérite de nous obliger à prendre, vis-à-vis de vous, des positions claires et tranchées. Il est pratique aux hypocrites, qui se contentent du confortable, de vous faire croire que l'on aurait pu mieux faire.

Le droit d'opposition :

Depuis les lois sur les accords majoritaires, la première réaction réflexe est de penser à user du droit d'opposition. **Seulement le droit d'opposition a pour conséquence d'annuler les augmentations de salaires proposées et n'oblige en rien l'employeur ni à renégocier, ni à appliquer l'accord initial.**

De toute façon, les opposants n'utiliseront jamais leur droit d'opposition, c'est trop confortable !



Un conflit long et dur :

Cela reste une possibilité pour tenter d'obtenir plus.

Les limites de l'exercice sont malheureusement mathématiques.

Le conflit est justifié jusqu'au moment où les salariés perdent sur leur salaire.



Ne pas s'opposer à cet accord et le signer :

Forts de toutes ces considérations c'est la position que nous avons décidé d'adopter. Cela ne signifie pas que nous sommes satisfaits à 100%, nos revendications n'ont pas été toutes prises en compte.

Avec
FORCE OUVRIERE,
prenons notre avenir en
mains pour une
politique de négociation
permanente avec
comme objectif :
L'intérêt des salariés !!!

